Image not found or type unknown

Appel de fond coproprieter

Par **brunehilde**, le **18/09/2008** à **13:28**

je suis proprietere d'un commerce ds une coproprietèe depuis le 20/11/07
a ce jours apres une ag je reçois a payer des rappel du 01/01/07 au 31/12/07 faut il que je paye ce rappel?
de plus un procè etait en cour depuis plus de 3ans avec les concierges qui se solde apres plusieur appel, par un echec pour la coproprietèe qui doit payer des dedomagement ,d'apres la dernieres ag je doit payer alors que je ne suis responsable en rien avec l'affaire en cour .merci de me donner mes droit.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés